

AVIS DE CONVOCATION

SÉANCE EXTRAORDINAIRE PRÉVISIONS FINANCIÈRES 2023

Prenez avis que vous êtes convoqués à une séance extraordinaire du Conseil municipal de Sainte-Monique lundi le 19 décembre 2022 à 19h30 pour l'adoption des prévisions financières 2023. Cette séance est convoquée par M. Mathieu Lapointe, Directeur Général et les avis de convocation ont été transmis à tous les membres du Conseil municipal le 10 décembre 2022 conformément aux articles 152 et suivants du code municipal du Québec.

Mathieu Lapointe
Directeur Général

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-MONIQUE ORDRE DU JOUR

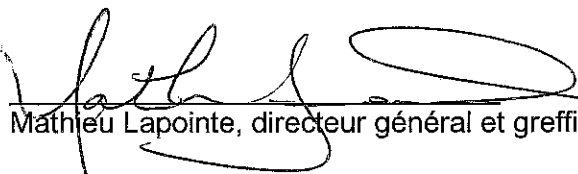
Ordre du jour

1. Ouverture et mot de bienvenue
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des prévisions budgétaires 2023
4. Adoption du programme triennal d'immobilisations
5. Période de questions
5. Levée de l'assemblée

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Mathieu Lapointe, certifie sous mon serment d'office que l'avis public ci-dessus a été publié aux endroits désignés par le conseil municipal.

En foi de quoi je donne ce certificat à Sainte-Monique ce 10^{ème} jour de décembre 2022.


Mathieu Lapointe, directeur général et greffier-trésorier